



## **Charte du lycée Gaston Crampe**

### **Les principes essentiels à respecter**

**Point 1 : l'élève doit avoir les affaires nécessaires pour travailler correctement en classe.**

**Point 2 : l'élève doit être à l'heure en cours**

**Point 3 : l'élève ne peut entrer en classe sans que son absence ait été justifiée préalablement.**

**Point 4 : le portable ne peut être une cause de gêne dans le déroulement du cours ; il ne peut être utilisé en classe y compris pour ses applications (heure, calculatrice, et autres...). Son utilisation est possible en dehors de la classe dans le respect des conditions de travail des autres élèves.**

**Point 5 : l'élève a l'obligation d'être présent lors des évaluations. Toute évaluation non passée devra être rattrapée avant de pouvoir réintégrer l'emploi du temps ordinaire.**

**Point 6 : l'élève doit réaliser le travail demandé par le professeur (en classe et en dehors de la classe).**

**Point 7 : l'élève ne peut pas stationner dans les couloirs durant les intercour.**

**Point 8 : l'élève ne peut être couché ou assis par terre dans les parties communes de la cité scolaire.**

**Point 9 : l'élève doit se ranger, dans le cadre de sa classe avant de pouvoir entrer dans la salle de cours dans le calme.**

**Point 10 : l'élève ne peut avoir de cigarette visible même éteinte dans l'enceinte de la cité scolaire y compris une cigarette électronique. Il doit respecter l'espace des non-fumeurs aux abords de la cité scolaire.**